

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2019

---oOo---

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 13 juin 2019, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BÉNIS, Maire.

Étaient présents : M. BENIS, Mme FEUDE, M. CADOU, Mme DESCHAMPS, Mme AUTISSIER, M. BOURGOUIN, Mme GICQUEL, M. MEYER, M. ROCHARD, Mme ROISAIN, M. SARLAT, Mme VITORIA CLEMENT (arrive à la question n°4 à 21h)

Étaient absents : Mme COTTEREAU donne procuration à Mme FEUDE, Mme DENIAU donne procuration à Mme AUTISSIER, Mme DEPRESLE donne procuration à Mme GICQUEL, M. ROBINAULT donne procuration à M. BENIS, M. THEBAULT donne procuration à M. ROCHARD

Absents excusés : M. FICHOU, M. TARDIF

Secrétaire de séance : M BOURGOUIN

Nombre de conseillers en exercice:19/Nombre de conseillers présents:11 des questions 1 à 3 et 12 à partir de la question 4 /Nombre de pouvoirs:5 /Quorum:10

### OBJET N° 01-06-2019 : Approbation du Procès-Verbal du 22 mai 2019

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du 22 mai 2019.

### OBJET N° 02-06-2019 : Tarifs cantine-garderie

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**Pour la cantine :**

**Commune :**

➤ **FIXE** le tarif du repas au restaurant municipal à 3.71 € TTC à partir du 01/09/2019

St-Brieuc des Iffs :

➤ **FIXE** le prix du repas à la cantine pour les familles des enfants de Briec des Iffs à 6,42 € à partir du 01/09/2019

**Pour la garderie :**

➤ **FIXE** le prix du ¼ d'heure de présence à la garderie à 0.40 € ;

➤ **DIT** que tout quart d'heure commencé sera facturé ;

➤ **DIT** qu'une facturation de 3 € par 10 minutes en cas de dépassement d'horaire au-delà de 19h

➤ **DIT** que ces tarifs seront applicables à compter du 01/09/2019

### OBJET N° 03-06-2019 : Budget Gendarmerie –DM n°1

Le Maire informe le Conseil Municipal que certains nouveaux éléments budgétaires doivent être inscrits au Budget Gendarmerie.

Il propose de procéder à la décision modificative suivante :

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : **APPROUVE** cette décision modificative

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
Chapitre 11 –Charges Générales	Article 627 –Service bancaire	+ 750
Chapitre 65 –Autres charges de gestion courante	65888 –Autres	- 1 250
Chapitre 66 –Charges financières	Article 66111 –Intérêts	+ 500
INVESTISSEMENT		
Dépenses		
Chapitre 16 –Emprunts	Article 1641 – Remboursement en capital	+ 24 000
Chapitre 23 –Immobilisations incorporelles	2313 –Immobilisations en cours	- 24 000

### OBJET N° 04-06-2019 : Convention SDE –Extension éclairage public rue de la Retenue

Le SDE 35 a envoyé un avant-projet sommaire relatif à l'extension de l'éclairage public Rue de la Retenue.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ **DONNE** pouvoir au Maire de signer la convention et tout autre document nécessaire à l'affaire

➤ **REALISE** les travaux une fois le dossier retenu par le SDE

### OBJET N° 05-06-2019 et N° 06-06-2019 : Espace sportif et de loisirs –DSIL/contrat de ruralité et LEADER

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet sur la réalisation d'un nouvel espace sportif est en cours. Il a pour but de favoriser la mixité et de constituer avec les équipements pré-existants un ensemble sportif d'accès facile et sécurisé à pied ou en cycle, à partir du centre bourg de Hédé et de 2 zones de lotissements. Il s'agit d'un équipement multisports en accès libre permettant aux usagers de pratiquer une multitude de disciplines sportives (tennis, combiné hand/foot/basket, badminton, dirt, ping-pong).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **SOLLICITE** la subvention de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et la subvention LEADER

➤ **AUTORISE** l'inscription de ce projet au contrat de ruralité ;

➤ **VALIDE** le plan de financement ;

➤ **AUTORISE** M. le Maire à réajuster le plan de financement en cas de nouveaux éléments ;

**OBJET N° 07-06-2019 : Terrain Bon Espoir -achat**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que celui-ci s'est prononcé favorable à l'achat d'un terrain à Bon Espoir. La précédente délibération faisait, à tort, mention de la TVA alors que ni le vendeur, ni l'acquéreur ne sont assujettis à la TVA pour cette opération. Aussi, il convient de délibérer à nouveau.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **VALIDE** le prix de 50 cts/m<sup>2</sup> net vendeur et la valorisation des arbres soit 132 arbres à 50 € net vendeur
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte d'achat aux conditions émises ci-dessus auprès de l'étude Me Bodic, notaire à Hédé-Bazouges

**OBJET N° 08-06-2019 : VMC –choix de l'entreprise**

Une consultation a été lancée dans le cadre du contrat d'entretien des Ventilations Mécaniques Contrôlées (VMC). Le résultat est le suivant : Le Maire suggère de retenir AVIPUR : l'entreprise tient compte de davantage de VMC et les filtres sont compris dans leur coût a contrario de l'entreprise PHS.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **RETIENT** l'entreprise AVIPUR pour un montant de 4 200 € TTC ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

**OBJET N° 09-06-2019 : Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Bretagne romantique dans le cadre d'un accord local**

De nouvelles règles de composition des organes délibérants des EPCI à fiscalité propre seront applicables à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2020. Deux modalités s'offrent aux collectivités : soit un accord local, soit à défaut d'un tel accord, l'application du droit commune

Après délibération, le Conseil Municipal, **à la majorité** (15 POUR, 0 CONTRE, 2 ABSTENTIONS)

- **DECIDE** de fixer, à 51 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de la Bretagne romantique (accord local)

**OBJET N° 10-06-2019 : Rapport Annuel du Délégué 2018 -SAUR**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **PREND ACTE** du Rapport Annuel du Délégué sur l'Assainissement.

**OBJET N°11-06-2019 : Remboursement de frais**

Le 13 juin dernier, le Petit Tacot a eu un prix à Paris. Afin de le recevoir, Mme Isabelle CLEMENT-VITORIA, adjointe au Maire, Madame Nadine Stephan et Monsieur Christian Veyre, bénévoles au Petit Tacot se sont déplacés. Mme CLEMENT-VITORIA a avancé l'ensemble des frais de transport. Celle-ci souhaite prendre à sa charge son billet de train.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de lui rembourser les frais de billets de train des 2 bénévoles soit un montant de 254 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** M. le Maire à procéder au remboursement de Mme CLEMENT-VITORIA du coût des billets de train soit 254 €

**OBJET N° 13-06-2019 : Questions diverses**

M. le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Dans le cadre de la ZAC, une réunion d'information sur l'organisation de l'espace commerces est prévue le 23/09 à 20h30 pour les commerçants et le 4/11 à 20h30 pour les riverains.
- Travaux des rues : Dans 2 semaines, l'enrobé sera réalisé et la rue du Four ouverte Les travaux devant l'école ont démarré.
- Dates à retenir :
  - Samedi 22/06 à 11h : vernissage de Fêt'Arts à l'EHPAD
  - Dimanche 23/06 : Fête de l'école Abbé Pierre, place du Château
  - Mardi 25/06 : réunion publique organisée par le Département à la cantine pour l'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans l'ancienne gendarmerie de Hédé
  - Vendredi 28/06 à 10h : l'Université du Temps Libre de la Bretagne Romantique organise une journée découverte de la commune
  - Samedi 29/06 : Fête de l'école Les Courtilllets à l'école même
  - 20 et 21/07 : Fête de la Magdeleine organisé par le Comité des Fêtes/ samedi soir feu d'artifices et bal gratuit et dimanche repas sur site le midi avec animations diverses
  - Dimanche 4/08 : A dimanche au Canal organisé par l'association régionale Escales fluviales de Bretagne sur le site des onze écluses /à midi apéritif offert par la municipalité et pique-nique géant avec animations diverses
  - Du 22 au 25/08 : Festival Bonus organisé par le théâtre de Poche –appel à bénévoles, contacter le 09.81.83.97.20 /programme complet sur le site de la commune et à l'accueil de la Mairie
  - Samedi 07/09 à partir de 14h : forum des associations à la salle de sports –les associations sont invitées à s'inscrire auprès de la Mairie pour y participer
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **mercredi 17 juillet 2019 à 20h30**
- La séance prend fin à 22h15